



PROCEDURE DE MISE EN ŒUVRE D'UN COULIS SUR BETON FRAIS

PREPARATION ET MISE EN ŒUVRE DU COULIS.

- Préparer un coulis composé dans les proportions suivantes:
1 sac de 25kg de durcisseur **DUROMIT (version S.C.)** ou **DUROMIT COLOR**
+ 3,5 à 4 litres d'eau propre.
- Poser et caler des réglets métalliques au sol qui serviront de guides de nivellement.
- Rajouter dans l'eau de gâchage un agent réducteur de retrait type **SERENIS** ou similaire à raison de 2 % du poids de ciment, soit 0,140 Kg par sac de 25 Kg de durcisseur **DUROMIT (version S.C.)** ou **DUROMIT COLOR**

Le mélange sera réalisé dans un malaxeur à mortier à axe vertical ou horizontal, ou une bétonnière. L'utilisation d'un camion toupie est à proscrire.

- Respecter un temps de malaxage suffisant pour obtenir une pâte homogène et de plasticité dite "coulis". Ne préparer que la quantité nécessaire correspondant à la surface encollée.
- Mettre en œuvre le coulis au sol régaler le mélange à la raclette puis tirer à la règle en s'appuyant sur les réglets métalliques.
- Attendre le début de prise puis procéder au talochage et lissage mécanique en plusieurs passes croisées jusqu'à l'obtention d'une surface fermée.
- Immédiatement après la fin du dernier lissage pulvériser à raison de 0,100 à 0.200 L/m², à l'aide d'un pulvérisateur thermique notre produit de cure NON filmogène et NON solvanté **ECO CURE A+**.
- Supprimer par tous moyens adaptés les courants d'air générés naturellement ou par des systèmes à air pulsé.



D/ REMISE EN SERVICE.

- La mise en service de la surface réalisée se fera conformément aux recommandations du **DTU 13.3 – Dallages NF P 11.213.1** ; Paragraphe 5.1.3.4.2 Préservation de la couche d'usure :
 - Toute circulation sur la couche d'usure est interdite pendant les **10 jours** qui suivent la réalisation.
 - Après **10 jours** de séchage, seule une utilisation pédestre ou de petit matériel roulant (400 kg maximum) est autorisée (Echafaudage, petit chariot, ...)
 - Après **28 jours** (minimum), utilisation normale d'exploitation.

Dans tous les cas, il conviendra de respecter les spécifications du concepteur.

Comme tout revêtement, une couche d'usure **DUROMIT** nécessite un entretien régulier à l'aide de produits spécifiques et non agressifs afin de conserver ses propriétés initiales.

Pour cela nous vous recommandons les produits de la Marque **Pro.Ma.Sol**.
Toutes les informations sont disponibles sur le site **www.duromit.fr**